32· Question du groupe Val-de-Marne en commun - PCF et citoyen·nes relative au développement de Data centers en Val-de-Marne

Monsieur le Préfet,

Si le Val-de-Marne est appelé à contribuer au développement des infrastructures numériques et à l'implantation de data centers, comment l'État entend-il prendre en compte, dans l'accompagnement et l'instruction de ces projets, les enjeux environnementaux qui leur sont associés, notamment en matière de consommation énergétique, de consommation et de disponibilité de la ressource en eau, ainsi que de leurs effets sur les objectifs de transition écologique ?

Au regard du nombre de projets actuellement envisagés ou en cours d'implantation dans le département, quelles mesures l'État entend-il mettre en œuvre afin de s'assurer que leur développement demeure compatible avec les objectifs de sobriété énergétique et de préservation de la ressource en eau ?

Plus largement, une réflexion sur la planification et l'encadrement du développement des data centers dans le Val-de-Marne est-elle envisagée, en lien avec les collectivités territoriales concernées

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette question et vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations républicaines.

Fatiha AGGOUNE, Présidente du groupe

Nicolas BESCOND, Pierre GARZON, Lamya KIROUANI, Franck MORA, Flore MUNCK, Sokona NIAKHATÉ, Marion MARTIN, Imène SOUID, Hocine TMIMI, Ibrahima TRAORÉ.